

LA PLACE DE L'EPS DANS LA RÉFORME DU LYCÉE

Jeudi 7 Mars 2019 - Lycée P. Bourdan à Guéret

Mardi 12 Mars 2019 - Lycée Danton à Brive

Jeudi 14 Mars 2019 – Lycée J. Monnet à Limoges



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

rectorat

Quelques principes d'organisation de cette formation disciplinaire

- Tous les professeurs d'EPS de lycée de l'académie, soit environ 150 personnes (PEPS, TZR, Stagiaires)
- Une équipe de 6 formateurs académiques
- Creuse: ½ journée (Jeudi 7 Mars) + 1 journée (Lundi 6 Mai)
- Corrèze: ½ journée (Mardi 12 Mars) + 1 journée (Mardi 7 Mai)
- Haute Vienne: ½ journée (Jeudi 14 Mars) + 1 journée (Lundi 13 Mai)
- 1^{ère} ½ journée principalement consacrée à une information institutionnelle sur la place de l'EPS dans le cadre de la RDL + présentation du programme EPS et de l'option
- 2^{ème} journée privilégiant le travail des équipes d'établissement sur la réécriture du projet pédagogique EPS

Sommaire

- La place de l'EPS dans la nouvelle organisation du lycée
 - ✓ Organisation et horaires
 - ✓ Enseignements optionnels
 - ✓ Le nouveau baccalauréat

- La fabrique des programmes

- Le nouveau programme EPS en lycée général et technologique (LGT)
 - ✓ Une nouvelle terminologie pour une nouvelle matrice
 - ✓ L'organisation de l'EPS en LGT
 - ✓ Evaluation – Certification

- L'association sportive (AS)

- L'enseignement optionnel en LGT

LA PLACE DE L'EPS
DANS LA NOUVELLE
ORGANISATION
DU LYCÉE GENERAL ET
TECHNOLOGIQUE

Organisation et horaires de la classe de seconde

HORAIRES DE LA CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS



français	4h	histoire - géographie	3h	langue vivante A et langue vivante B ¹	5h 30
sciences économiques et sociales	1h 30	mathématiques	4h	physique - chimie	3h
sciences de la vie et de la Terre	1h 30	éducation physique et sportive	2h	enseignement moral et civique	18h/an
sciences numériques et technologie	1h 30				

- Suppression des enseignements d'exploration
- Des enseignements optionnels au choix

2 Enseignements optionnels maximum

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	
UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL MAXIMUM AU CHOIX	UN ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE MAXIMUM AU CHOIX
arts 3h au choix parmi arts plastiques, cinéma - audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre	atelier artistique 72 h / an
arts du cirque 6h	biotechnologies 1 h 30
écologie - agronomie - territoires - développement durable² 3h	création et culture - design 6 h
éducation physique et sportive 3h	création et innovation technologiques 1 h 30
langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec³ 3h	hippologie et équitation ou autres pratiques sportives² 3 h
langue vivante C¹ 3h	management et gestion 1 h 30
	pratiques professionnelles² 3 h
	pratiques sociales et culturelles² 3 h
	santé et social 1 h 30
	sciences de l'ingénieur 1 h 30
	sciences et laboratoire 1 h 30

(1) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale
(2) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
(3) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs

[7 lycées proposent l'option EPS dans l'académie](#)

Option « arts danse » au lycée Valadon à Limoges

Organisation et horaires du cycle terminal voie générale

Enseignements communs		Enseignements de spécialité		
	Première	Terminale		
			Au choix 3 spécialités	
			Première	
			Terminale	
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h	4 h	6 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30	4 h	6 h
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h	4 h	6 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h	4 h	6 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h	4 h	6 h
	16 h	15 h 30	12 h	12 h

Enseignements optionnels	
> Un enseignement en première Deux enseignements possibles en terminale	
> Libre choix	
> Durée 3 h	
Dès la première :	En terminale uniquement :
LANGUE VIVANTE C	MATHÉMATIQUES EXPERTES
ARTS EPS	MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES
LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques
 ** Avec un complément de 2 h en physique

Enseignement de spécialité rare « arts danse » au lycée Valadon à Limoges

Les enseignements optionnels de la voie générale

Des enseignements optionnels **pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil** :

- **En première** et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir **un enseignement optionnel** parmi :
 - ✓ Langue vivante
 - ✓ Arts
 - ✓ **Éducation physique et sportive (7 établissements en Limousin)**
 - ✓ Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option)

- **En terminale**, les élèves pourront également **ajouter un enseignement optionnel** pour enrichir leur parcours :
 - ✓ « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - ✓ « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - ✓ « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

- Tout comme en 2^{nde} l'option LCA peut être choisie en plus des autres options

Organisation du cycle terminal en voie technologique

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements de spécialité

	3 spécialités Première	2 spécialités Terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	- sciences de gestion et numérique - management - droit et économie	- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion - droit et économie
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	- physique chimie pour la santé - biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales	- chimie, biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	- enseignement scientifique alimentation-environnement - sciences et technologies culinaires et des services - économie, gestion hôtelière	- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - économie, gestion hôtelière
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	- innovation technologique - ingénierie et développement durable - physique chimie et mathématiques	- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique - physique chimie et mathématiques
TMD Techniques de la musique et de la danse	- option instrument - option danse	- option instrument - option danse
STL Sciences et technologies de laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie - biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués	- physique chimie - outils et langages numériques - design et métiers d'art	- analyse et méthodes en design - conception et création en design et métiers d'art
STAV Sciences et technologies de l'agriculture et du vivant		

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

Enseignements optionnels

➤ Au choix en fonction de la série

Enseignements optionnels :

Deux (au plus) parmi :

- Langue vivante C (seulement pour la série STHR)
- Arts
- Education physique et sportive

7 lycées proposent l'option EPS dans l'académie

Options EPS dans l'académie de Limoges

➤ Creuse

- ✓ J. Favard à Guéret
- ✓ P. Bourdan à Guéret
- ✓ R. Loewy à La Souterraine

➤ Haute Vienne

- ✓ Saint Jean à Limoges
- ✓ A. Renoir à Limoges
- ✓ P. Eluard à Saint Junien

➤ Corrèze

- ✓ B. De Ventadour à Ussel



Le nouveau baccalauréat général et technologique

QUATRE PRINCIPES INCHANGÉS



Le bac est obtenu à partir d'une moyenne générale de 10/20



Le système actuel de compensation et de mentions est maintenu



Il n'existe pas de note éliminatoire ou de note plancher



L'oral de rattrapage est maintenu en tant que seconde chance

➤ Un nouveau baccalauréat pour...

▪ simplifier l'organisation des épreuves terminales

- ✓ En fin de 1^{ère} : **une épreuve** anticipée de français (écrit et oral)
- ✓ En terminale : **4 épreuves**
 - 1 écrit dans chaque enseignement de spécialité
 - 1 écrit de philosophie
 - l'oral terminal

▪ **valoriser le travail et la régularité des lycéens**

- ✓ Le contrôle continu valorise le travail des élèves en première et en terminale
- ✓ Le contrôle continu est pris en compte dans le **baccalauréat 2021**

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

EPS: pas d'épreuves communes au sens des autres disciplines, mais 3 épreuves de CCF qui entrent dans les 30%

Les options ne sont plus prises en compte dans l'obtention du baccalauréat, sauf l'option LCA

LA FABRIQUE DES PROGRAMMES

Une terminologie EPS qui évolue !

Séminaire des coordos lycée le 12/10/18

- Le terme CP disparaît → Champs d'Expérience Corporelles Typiques = CECT
- Le terme APS disparaît → Pratiques Physiques Sportives Artistiques = PPSA
- 1 liste de PPSA nationale + 1 liste académique + 1 établissement
- 5 CECT = 5 anciennes CP + 6^{ème} CECT transversal
- 6^{ème} CECT: « Savoir se préparer et s'entraîner à plusieurs » Certifié dans 1 PPSA au choix
- Les niveaux 3, 4 et 5 disparaissent → Attendus de Fin de Lycée par CECT libellés en termes de connaissances / capacités / attitudes
- Des repères de progressivité pour chaque CECT

La fabrique des programmes

28 Février 2018

- Le MEN saisit le Conseil supérieur des programmes (CSP) pour l'élaboration d'un projet de programmes d'enseignement.
- Un groupe d'experts par discipline (GEPP : groupes d'élaboration des projets de programme), constitué par le CSP, est chargé de concevoir le projet de programme

Note d'orientation du CSP à destination des GEPP

[GEPP EPS](#)

➤ Constitution des GEPP

- ✓ Le CSP tient à ce que l'ensemble des intervenants sur le « Bac -3 / Bac +3 » soient représentés :
 - des professeurs exerçant en lycée ;
 - des maîtres de conférences et/ou professeurs des universités et/ou des chercheurs de rang comparable
 - un ou des inspecteurs : IA-IPR et / ou IGEN.

■ Éducation physique et sportive (classes de seconde, première et terminale)

- Francis BERGÉ, professeur d'éducation physique et sportive, lycée Claude LEBOIS, Saint-Chamond
- Corinne CUVINOT-PEYRE, professeur d'éducation physique et sportive, lycée Jean COCTEAU, Miramas
- Laurence DUCHÊNE, professeur d'éducation physique et sportive, lycée Georges DE LA TOUR, Metz
- Nathalie GAL-PETITFAUX, maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et Sportives (STAPS), UFRSTAPS, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand (copilote du groupe)
- Guillaume LECUIVRE, inspecteur général de l'Éducation nationale, groupe Éducation physique et sportive (copilote du groupe)
- Pierre-Étienne TAILFER, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional d'éducation physique et sportive, académie de Lyon



➤ Modalités de travail

- ✓ **Pleine liberté d'expression** pour rechercher un consensus en respectant la pluralité des approches.
- ✓ Une question devra guider la réflexion de tous les groupes : « **Que doivent nécessairement apprendre les élèves ?** ».

➤ Principes présidant à l'élaboration des projets de programme

- ✓ Les programmes du lycée doivent être **lisibles pour les élèves et les familles**. Ils doivent donc faire le choix de la clarté et de la concision, en évitant le recours à des terminologies complexes, le flou ou l'implicite dans la définition des contenus, des attentes, des connaissances et compétences visées
- ✓ Les **projets de programme de seconde tiendront compte du socle commun** de connaissances, de compétences et de culture de la scolarité obligatoire, **et des programmes** qui y sont rattachés
- ✓ L'on veillera aux **articulations**, notamment pour ce qui concerne la **terminologie, entre la classe de troisième et celle de seconde** afin que la transition s'effectue sur des bases claires pour les élèves
- ✓ En corollaire on envisagera, en même temps que les programmes, **les épreuves du baccalauréat**
- ✓ Le **programme** définira **les connaissances et les compétences** visées pour le niveau concerné, selon une **logique de progressivité** sur le cycle terminal

➤ La liberté pédagogique

Tout en préservant le cadre national de l'enseignement, les projets de programme doivent offrir des possibilités diverses de mise en œuvre en classe et d'adaptation de manière à promouvoir et **enrichir la réflexion didactique** et la **liberté pédagogique** des professeurs.

➤ **Fin Septembre 2018**

Le pilotes des GEPP remettent et présentent leur projet au CSP

EPS : Fin Septembre au 10 Octobre 2018, le CSP consulte les OS (SNEP) et les associations professionnelles (AEEPS)

➤ **25 Octobre 2018**

Projets de programmes en ligne

➤ **5 au 20 Novembre 2018**

Mise à consultation des projets de programmes

- ✓ En EPS : Décision de la DGESCO et du cabinet du ministre d'amender le programme EPS
 - Clarification à l'attention des élèves et leurs familles (terminologie)
 - Programme trop long (24 pages)
 - Trop éloigné du S4C

➤ **20 Novembre au 18 Décembre 2018**

Nouvelle version de programme proposée par l'IG EPS à partir de la proposition du GEPP et en tenant compte des amendements

➤ **18 - 19 Décembre 2018**

Texte soumis au conseil supérieur de l'éducation (CSE) pour avis avant adoption définitive par le ministre

➤ Parution des programmes de la voie GT au **Arrêté du 17 Janvier 2019 paru au BO spécial n°1 du 22 Janvier 2019**

LE NOUVEAU PROGRAMME EN EPS

**Arrêté du 17 Janvier 2019 paru
au BO spécial n°1 du 22 Janvier
2019**

Préambule: enjeux et rôle de l'EPS à l'école

Permettre à tous les élèves...

- D'enrichir leur **motricité**
- construire les conditions de leur **santé**
 - ✓ culture de l'activité physique **régulière et durable** / niveau de **sédentarité** des jeunes
- De s'inscrire dans un **parcours éducatif et sportif**
 - ✓ Développer des **compétences** à l'école **primaire** et au **collège** pour une réussite dans **l'enseignement supérieur** et dans sa vie future d'adulte.
 - ✓ Eprouver des sensations, vivre des émotions, capacités de raisonnement et esprit critique, meilleure connaissance de ses possibilités,
 - ✓ Véritable **éducation à faire des choix**, construire son **parcours d'orientation** et être acteur de son projet personnel.
- De **développer leur citoyenneté** en intégrant **les valeurs de la république**
 - ✓ Une EPS respectueuse des **différences de potentiels, de ressources**
 - ✓ Une EPS pour **lutter contre les stéréotypes** sociaux ou sexuels
 - ✓ Une EPS inscrite dans une **école inclusive**
- L'EPS **offre à tous** l'occasion d'une pratique physique qui fait toute sa place au **plaisir d'agir**
- **Au lycée, l'EPS se décline en deux enseignements :**
 - ✓ **un enseignement commun obligatoire** pour tous les élèves de la classe de seconde à la classe terminale,
 - ✓ **un enseignement optionnel** proposé au choix de l'élève.

Finalité

« L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un **citoyen épanoui, cultivé**, capable de **faire des choix éclairés** pour **s'engager de façon régulière et autonome** dans **un mode de vie actif et solidaire**. »

Objectifs généraux

1. développer sa **motricité**
2. savoir **se préparer** et **s'entraîner**
3. d'exercer sa **responsabilité individuelle** et au sein d'un **collectif**
4. de construire durablement sa **santé**
5. d'accéder au **patrimoine culturel**



Compétences à construire

Afin d'atteindre les objectifs du programme, l'enseignement de l'EPS vise

la **construction, par le lycéen, de compétences qui articulent** différentes dimensions :

- **Motrices**
- **méthodologiques**
- **sociales**

Ressources pour construire les compétences

- **Des capacités:** actions efficaces, sensations, techniques motrices
- **Des connaissances:** identifier, analyser, comprendre
- **Des attitudes:** apprendre à s'investir dans les rôles sociaux

Les champs d'apprentissage (CA)

Pour développer ses compétences, l'élève s'engage dans des **APSA diversifiées**,

organisées en **5 champs d'apprentissage complémentaires** qui constituent **le parcours de formation** du lycéen

→ 5 champs d'apprentissage

Au cours de son cursus au lycée, l'élève devra construire des compétences qui lui permettent de :

CA1: « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »

CA2: « Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains »

CA3: « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée »

CA4: « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner »

CA5: « Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir »

Les APSA

→ Liste nationale des APSA

Champ d'apprentissage n°1	Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée
	Courses, sauts, lancers, natation vitesse.
Champ d'apprentissage n°2	Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains
	Escalade, course d'orientation, sauvetage aquatique, VTT.
Champ d'apprentissage n°3	Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée
	Danse(s), arts du cirque, acrosport, gymnastique.
Champ d'apprentissage n°4	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner
	Badminton, tennis de table, boxe française, judo, basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball.
Champ d'apprentissage n°5	Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir
	Course en durée, musculation, natation en durée, step, yoga.

→ Liste académique d'APSA

Offre supplémentaire de 5 APSA maximum en référence aux 5 CA

→ 1 APSA établissement

Les attendus de fin de lycée (AFL)

- Le programme fixe les AFL
- Les compétences s'objectivent en AFL dans chacun des 5 CA
- Les AFL couvrent les 5 OG en articulant les dimensions motrices, méthodologiques et sociales
- Les enseignants sont responsables de la déclinaison des AFL par APSA et de la démarche pour les atteindre*
- Des éléments prioritaires à travailler sont proposés pour atteindre ces AFL

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 3 : « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée »

➤ Attendus de fin de lycée

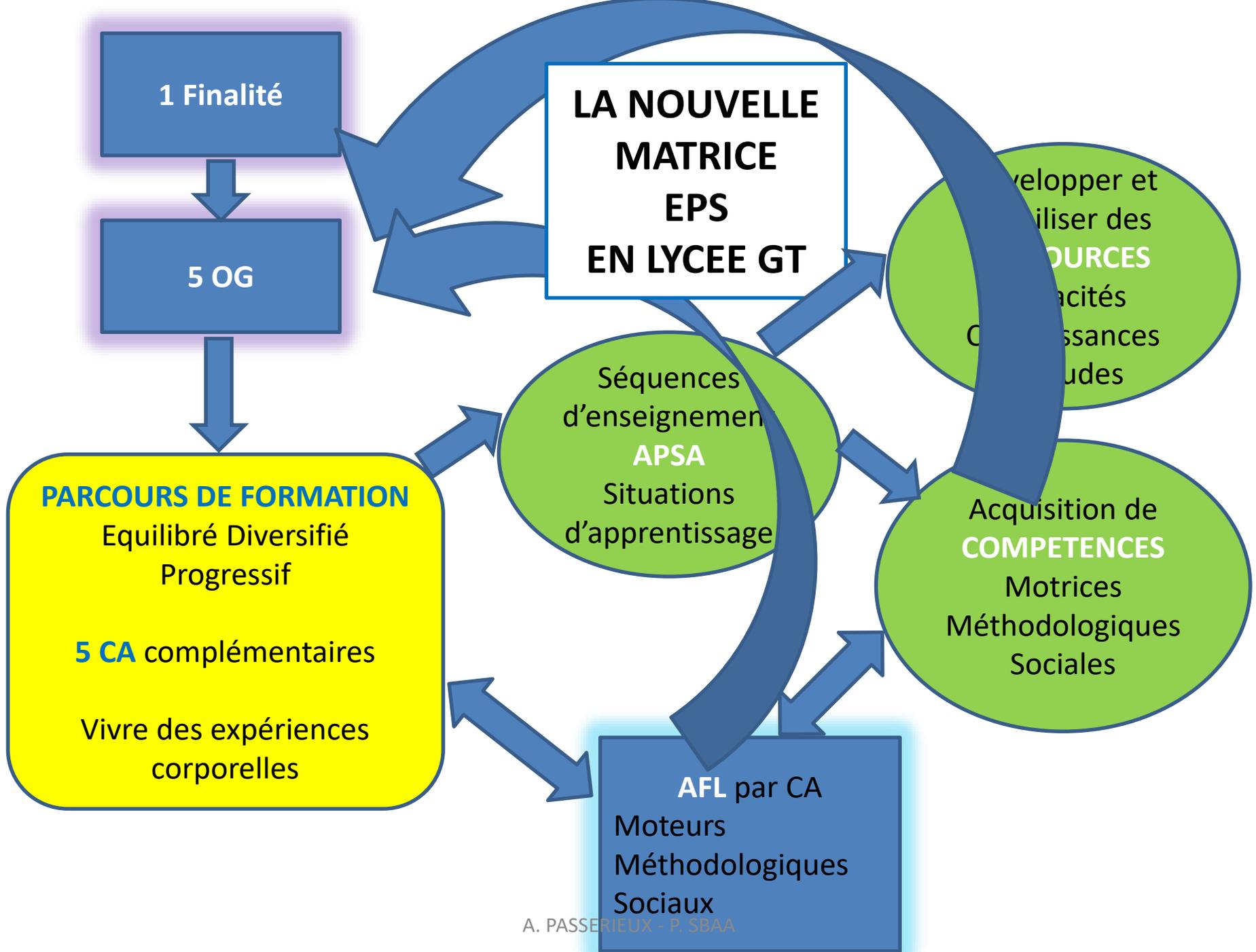
- ✓ **S'engager pour composer et réaliser** un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées.
- ✓ **S'engager pour composer et interpréter** une chorégraphie collective selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition.
- ✓ **Se préparer et s'engager**, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions.
- ✓ **Choisir et assumer** des rôles au service de la prestation collective.

➤ Éléments prioritaires pour atteindre ces AFL

- ✓ **Accroître son efficacité** motrice par l'acquisition de techniques efficaces et la coordination des actions ;
- ✓ **identifier et utiliser** des principes mécaniques et ses ressentis (musculaires, respiratoires, émotionnels, psychologiques...) pour transformer efficacement sa motricité ;
- ✓ **reconnaître et interpréter** des sensations corporelles, les relier avec des repères externes pour réguler son effort ;
- ✓ **se préparer** à un effort spécifique, récupérer ;
- ✓ **répéter et persévérer** pour améliorer l'efficacité de ses actions ;
- ✓ **utiliser** différents supports d'observation et d'analyse pour apprécier des prestations ;
- ✓ **choisir, mettre en œuvre et réguler** un projet individuel et/ou collectif de performance ; assumer des rôles d'organisateur, de coach et d'entraîneur pour performer collectivement.

La nouvelle « matrice disciplinaire » du programme EPS

- Une finalité
- 5 objectifs généraux
- Des compétences à construire pour atteindre les objectifs généraux
- Des ressources à mobiliser et développer pour construire les compétences
- 5 champs d'apprentissage qui constituent le parcours de formation équilibré et diversifié permettant de construire les compétences
- Des attendus de fin de lycée par champ d'apprentissage



Organisation de l'EPS au lycée

- **Lycée:** 2^{nde} + cycle terminal (1^{ère} + terminale)
 - ✓ Parcours diversifié, équilibré et progressif
 - ✓ Les 5 CA sont un passage obligé → construire 1 culture commune des lycéens
 - ✓ Attention particulière portée au CA 5
 - ✓ 3 séquences d'enseignement annuelles constituent un repère

- **Classe de 2^{nde}**
 - ✓ Les élèves doivent être engagés dans un processus de création artistique (CA 3)

- **1^{ère} et terminale**
 - ✓ Enrichissement des compétences développées en 2^{nde} pour atteindre les AFL
 - ✓ L'accès progressif à l'autonomie conduit les élèves à opérer des choix dans des contextes de pratique différents ???
 - Education au choix dans les APSA (objets d'apprentissage et/ou SA)

Evaluation

- **La situation d'évaluation** d'une APSA permet à l'élève de **se situer** et **d'apprécier ses acquis par rapport à la compétence travaillée**
 - ✓ Elle est **construite collectivement** par l'équipe EPS
 - ✓ Elle est **évaluée en cours de séquence d'enseignement** (formative, formatrice, sommative)
 - ✓ Elle est **évaluée en fin de séquence d'enseignement**. Celle-ci doit être **suffisamment longue** pour permettre des apprentissages
 - ✓ Elle propose des **indicateurs d'évaluation précis** qui **révèlent les AFL**

Certification en CCF

- Pas d'épreuves communes au sens des autres disciplines, mais **3 épreuves de CCF** qui **entrent dans les 30%**
- La temporalité de parcoursup 2021 pourrait nous contraindre à faire **valider un des CCF en classe de 1ère**
- **L'organisation des 3 CCF est en cours d'élaboration**
 - ✓ Rédaction par l'IG EPS de l'arrêté et de la circulaire qui encadreront la certification au baccalauréat
 - ✓ Réunion de travail avec la DGESCO fin février
 - ✓ Réunion de la commission nationale des examens les 3 et 4 avril
 - ✓ Passage en CSE le 16 mai
 - ✓ Parution espérée en juin
- Pour les épreuves communes de CCF, tout n'est pas décidé, mais il est **plutôt envisagé un référentiel par champ d'apprentissage à décliner dans les APSA localement**

L'association sportive (AS)

- L'AS s'inscrit dans le prolongement de l'EPS
- Elle s'adresse à tous et au plus grand nombre.
- L'équipe EPS a la responsabilité de **concevoir un projet** de développement de l'association sportive, **présenté chaque année en CA**, qui s'inscrit à la fois dans:
 - ✓ la politique éducative de l'établissement
 - ✓ la cohérence du projet pédagogique EPS
 - ✓ le projet académique de développement du sport scolaire
- Enjeux de l'AS:
 - ✓ Santé
 - ✓ Valeurs républicaines: citoyenneté – mixité F/G
 - ✓ Vie associative

Enseignement optionnel d'EPS du LGT

- Le **projet** d'enseignement optionnel d'EPS est **transmis à l'inspection** pédagogique régionale d'EPS **pour validation**
- Il fait **partie intégrante du projet d'EPS** de l'établissement
- Cet enseignement est conduit par l'équipe des professeurs d'EPS et **plusieurs d'entre eux peuvent y intervenir**
- Sur le cursus lycéen de 3 années, l'enseignement optionnel d'EPS permet de **découvrir et/ou d'approfondir de 3 à 6 APSA** relevant de **plusieurs des 5 CA** du programme de l'enseignement commun
- Les APSA proposées ont vocation à **ouvrir l'offre de l'enseignement commun**, elles peuvent être issues de la liste nationale, de la liste académique ou relever de choix d'établissement
- L'élève va développer des compétences qu'il pourra valoriser dans son **projet personnel d'orientation post baccalauréat**

L'enseignement optionnel d'EPS engage l'élève dans de nouvelles expériences collectives autour **d'un projet et d'une étude thématique**

Les thèmes d'étude proposés aux élèves seront issus de la liste suivante :

- Activité physique, sportive, artistique et mondialisation
- Activité physique, sportive, artistique et spécificités locales
- Activité physique, sportive, artistique et cultures corporelles
- Activité physique, sportive, artistique et égalité femmes - hommes
- Activité physique, sportive, artistique et santé
- Activité physique, sportive, artistique et prévention, protection des risques
- Activité physique, sportive, artistique et développement durable
- Activité physique, sportive, artistique et communication
- Activité physique, sportive, artistique et intervention pédagogique
- Activité physique, sportive, artistique et spectacle
- Activité physique, sportive, artistique et inclusion
- Activité physique, sportive, artistique et environnement
- Activité physique, sportive, artistique et métiers du sport

Organisation de l'enseignement optionnel d'EPS

➤ **Sur le cursus lycéen de 3 années**, l'enseignement optionnel d'EPS permet de **découvrir et/ou d'approfondir de 3 à 6 APSA** relevant de **plusieurs des 5 CA** du programme de l'enseignement commun

➤ En 2^{nde}

- ✓ **2 APSA** de 2 CA différents
- ✓ Production autour d'un thème choisi par l'enseignant

➤ En 1^{ère}

- ✓ **2 APSA** de 2 CA différents
- ✓ 1 projet collectif, en relation avec un ou des thèmes d'étude
- ✓ L'AS est un lieu à privilégier pour concrétiser et réaliser ce projet collectif

➤ En terminale

- ✓ Réalisation d'un **dossier** associé à **une soutenance orale** devant deux enseignants d'EPS dont obligatoirement celui qui conduit cet enseignement
- ✓ Croisement d'un thème de la liste choisi par l'élève et des pratiques physiques sportives et artistiques

➤ Attendus de fin de lycée (AFL)

- ✓ Les **AFL** sont **identiques à ceux définis par CA dans le programme de l'enseignement commun**
- ✓ Des **AFL spécifiques à l'enseignement optionnel** sont définis et **répartis sur les trois années** de formation (mais ne sont pas liés à un CA)

➤ Evaluation

- ✓ Contrôle continu (10%)
- ✓ Bac: notes trimestrielles de 1^{ère} et terminale

[Carte académique des options EPS](#)

Ce que nous pouvons commencer à anticiper pour la prochaine réunion...

→ Pour chaque CA : Envisager pour une APSA :

- * Une compétence

- * Les acquisitions prioritaires

- * Une situation d'évaluation

- * Quels indicateurs

Lycée	Champ d'apprentissage n°		APSA :
Niveau de classe :			Séquence d'enseignement : /
Objectifs du projet EPS retenus qui guident les choix dans la séquence :			
Attendus de fin de Lycée (Ceux retenus dans cette APSA, à cette séquence)			
Compétence attendue (locale, spé à l'établissement/ Motrice, <u>méthodo</u> , sociale / formulée par l'équipe			
Acquisitions prioritaires (Ressources qu'on va développer)	CAPACITES	CONNAISSANCES	ATTITUDE
Situation d'évaluation (à combien, pdt combien tps, où, quel espace, qui <u>ft</u> quoi, av quels outils ?)			

Séquence /	AFL 1	AFL 2	AFL 3
	Quel(s) indicateur(s) ?	Quel(s) indicateur(s) ?	Quel(s) indicateur(s) ?

« Le bonheur ne se trouve pas au sommet de la montagne, mais dans la façon de la gravir », *Confucius*.



La réforme du lycée !!!



Merci de votre écoute